

## Bénin

1) Quels sont les travaux, rapports ou autres contributions réalisées ?

- les Etudes Nationales de Prospectives à Long Terme intitulées : Bénin-2025 ALAFIA qui présentent les desiderata des béninois pour les vingt-cinq prochaines années, ainsi que les cheminements à suivre pour les réaliser.
- le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) (2003-2005) qui sert depuis lors comme cadre stratégique de référence, de programmation et de budgétisation des actions du gouvernement, ainsi que pour le dialogue avec les Partenaires Techniques et Financiers.
- La Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP) pour le triennal (2007-2009). Elle vise à consolider les acquis du précédent tout en mettant l'accent sur la diversification de l'économie et l'intensification de la croissance afin d'accélérer la lutte contre la pauvreté et la marche du Bénin vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Pour ces différents programmes, il a été prévu un système de mis en œuvre et de suivi-évaluation permettant de mesurer les performances réalisées dans les différents domaines en vue d'affiner et/ou de réajuster les stratégies et politiques mises en œuvre.

- Il y a aussi les documents que les organismes du système des Nations Unies et autres Partenaires Techniques et Financiers ont élaborés sur le développement économique et social du Bénin.

2) Quelles sont les thématiques sur lesquelles vos CES travaillent actuellement ?

- la contribution du secteur du tourisme à l'économie béninoise ;
- la problématique de l'alimentation des béninois ;
- la problématique des évacuations sanitaires hors de la république du Bénin.

Par ailleurs il travaille sur lutte contre la pauvreté et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en relation avec les départements ministériels.

3) Quelles sont les thématiques sur lesquelles vos CES vont travailler dans le futur ?

Les travaux sur la lutte contre la pauvreté et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) vont se poursuivre.

Mais en plus, le ces du Bénin envisage de réaliser d'autres travaux sur :

- l'accès des populations à l'eau potable ;
- le développement de la médecine traditionnelle ;
- Contribution du CES à la détermination des conditions optimales de l'économie béninoise face à la crise financière internationale ;
- Forum national sur le système de retraite au Bénin ;
- Evolution des prix, salaires et pouvoir d'achat du béninois ;
- Cinquante (50) ans d'indépendance et problématique de la prospérité au Bénin.

4) Quel est l'intérêt de votre institution pour les différentes thématiques ?

Le CES du Bénin attache un grand intérêt à ces travaux parce qu'il estime que :

a) ils permettront de résoudre le problème de la pertinence du choix des indicateurs et celui de la fiabilité de leur système de mesure se pose dans le domaine des informations statistiques.

En effet, il y a souvent un écart entre l'état que présentent les informations statistiques sur les performances économiques, le progrès, le développement et le bien-être et la situation que vivent réellement les béninois (Economie informelle à plus de 90%).

Ces travaux permettront sans nul doute de :

- déterminer les limites des indicateurs retenus pour faire les différentes appréciations,
  - analyser le système mis en œuvre pour mesurer les performances économiques, le progrès, le développement et le bien-être.
  - identifier les améliorations qui pourraient être nécessaires pour disposer des indicateurs socio-économiques plus pertinents et d'un système de mesure plus fiable.
- b) Ils permettront également de résoudre l'épineux problème qu'on rencontre dans la gestion des informations sur le secteur informel. Ces travaux peuvent aider à corriger les insuffisances que l'on note dans la publication des statistiques sur le secteur informel.

5) Quels sont les domaines cités qui vous intéressent le plus actuellement et dans le futur?

- Indicateurs de progrès/bien-être/bonheur/qualité de vie/développement durable.
- Relation entre progrès sociétal et conditions individuelles
- Dépassement de la simple logique du PIB
- Confection des indicateurs sur le secteur informel béninois.

6) Quel est l'intérêt de la société civile pour ces différentes thématiques ?

Elles permettront à la société civile de renforcer ses capacités en vue de mieux jouer son rôle de veille stratégique ; de mieux s'investir dans la sauvegarde des intérêts des citoyens et de l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

7) Quels sont les principaux défis et principales applications pratiques que vous en attendez

1. Avoir un dispositif capable d'assurer le suivi et l'évaluation des politiques visant le progrès, le développement et le bien-être mises en œuvre.
2. Pouvoir s'appuyer sur un système d'informations statistiques fiable, actualisé et performant axé sur le progrès le développement et le bien-être,
3. Mettre en œuvre une politique de diffusion systématique et régulière des résultats.

Les attentes sont de disposer d'indicateurs pertinents permettant de concevoir des politiques adéquates et de prendre des décisions salutaires en faveur des populations.

8) Quelles sont les dimensions que vous jugez spécialement importantes ?

- Le choix des indicateurs ;
- La collecte et le traitement des informations statistiques
- La détermination du système de mesure des indicateurs
- Le choix des équipements de mesure
- La sélection des ressources humaines

9) Avez-vous des Suggestions, propositions, bonnes pratiques à présenter ?

Il est nécessaire de :

- a) Elaborer un Tableau de Bord Social (TBS) qui publie régulièrement les indicateurs retenus dans le cadre du suivi et de la mesure du Progrès, du développement et du bien-être.
- b) Elaborer une documentation complète sur ces indicateurs de manière à permettre à l'utilisateur de les comprendre et de les interpréter à bon escient en prenant en compte le secteur informel.

10) Suggestions, propositions, bonnes pratiques du CES du Bénin pour assurer une consultation, une participation de la société civile dans l'avancée de ces travaux.

Mettre en place un dispositif efficace en mettant un accent particulier sur : l'organisation institutionnelle, la formation, la logistique et la détermination des indicateurs.

1. Organisation institutionnelle

- Mettre en place, un dispositif qui favorise une bonne circulation des informations ;
- Mettre en place un processus participatif comprenant des structures de concertation au niveau national, départemental, communal et local (administration publique, secteur privé, société civile) ;
- Elaborer un cahier de charge précis pour toutes les structures.

2. Formation

- Renforcer les capacités des animateurs du dispositif

3. Logistique

- La conception des outils de collecte, de traitement et d'analyse et la diffusion des données ;
- L'identification d'indicateurs pertinents (par rapport au secteur informel);
- La conception d'un système approprié de suivi et d'évaluation.

## Indicateurs

Taux de croissance du PIB	Proportion de la pop ayant accès à l'eau potable
PIB/tête	
Dépenses moyennes des ménages/tête	Taux de scolarisation
Evolution du pouvoir d'achat	Taux de scolarisation dans le primaire
Autoconsommation	
Inégalités sociales	Gouvernance politique
Part du tourisme dans le PIB	Bénévolat
Part du secteur informel dans le PIB	Indice de participation des femmes
Indice de Développement Humain	
Indice de Pauvreté Humaine	Espérance de vie
Indice de Pauvreté de la WBI	Consommation nutritionnelle
Indice de pauvreté monétaire	Nombre de médecins/1000 hab
Seuil de pauvreté monétaire	
Indice Sexo-spécifique de Développement Humain	